L'ASSOCIATION MÉDICALE MONDIALE, INC

ASOCIACION MEDICA MUNDIAL, INC

THE WORLD MEDICAL ASSOCIATION, INC.

B. P. 63 - 01212 FERNEY-VOLTAIRE Cedex, France
28, avenue des Alpes - 01210 FERNEY-VOLTAIRE, France

Telephone : 50 40 75 75
Fax : 50 40 59 37

Cable Address :
WOMEDAS, Ferney-Voltaire

Septembre 1992

17.G/1
Original: français

DECLARATION DE L'ASSOCIATION MEDICALE MONDIALE SUR LA POLLUTION PAR LE BRUIT

Adoptée à la 44e Assemblée Médicale Mondiale
Marbella (Espagne), Septembre 1992

RESCINDED

PREAMBULE

La Déclaration de l'AMM sur la pollution, adoptée à Sao Paulo en 1976 et révisée à Singapour en 1984, ne comporte qu'une phrase concernant le bruit: "Le niveau sonore trop élevé des lieux de travail, des moyens de transport et d'autres installations bruyantes peut être à l'origine d'une surdité permanente ainsi que d'autres troubles pathologiques et émotionnels".

L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), qui voit dans le bruit la première nuisance des pays industrialisés, a lancé début 1990, un programme "Inter-Santé" qui a l'ambition de mettre en garde tous les pays contre les maladies dues aux modes de vie, et de les pousser à prendre des mesures urgentes contre ces maladies "non transmissibles", dues à l'homme.

Les effets généraux et mesurables de bruits intenses sur l'être humain sont multiples. Ils sollicitent tant le système végétatif que le système neuroendocrinien. Mais ces effets physiologiques sont sans doute moins lourds de conséquences que les répercussions du bruit (difficiles à mesurer) dans le domaine psychologique, où les dégâts sont plus sournois.

S'il est vrai que le bruit irritant est devenu de plus en plus un polluant de notre environnement, heureusement la technologie moderne qui en est la source fournit aussi les moyens de réduire sa production, sa propagation, et son impact sur l'homme.

RECOMMANDATIONS

L'Association Médicale Mondiale, dans le cadre de sa mission médico–sociale, rappelle que l'information et la prévention ont un rôle important à jouer en matière de nuisances liées au bruit intense.

L'Association Médicale Mondiale propose une stratégie globale, elle invite notamment à:

1. Informer le grand public, c'est–à–dire à la fois les responsables du risque éventuel et les victimes potentielles;

2. Inciter les entreprises et les fabricants de machines à poser des isolants phoniques là où ils sont nécessaires pour assurer une véritable protection collective du personnel;

3. Convaincre le personnel de porter des moyens de protection individuels lorsque le bruit est irréductible;

4. Informer les jeunes gens des risques qu'il y a à céder au culte du bruit (drogue acoustique): motos, sonos, concerts rock, discothèques, baladeurs, etc.

5. Requérir les dispositions légales qui assurent la protection contre les méfaits du bruit excessif dans les établissements et lieux publics, ainsi que dans les locaux de séjour et/ou de repos (remparts le long des autoroutes urbaines, etc.);

6. Prévoir des sanctions pénales suffisantes et veiller à l'efficacité des contrôles;

7. Inciter les pouvoirs publics à introduire à tous les niveaux de scolarité un programme traitant de la prévention et de l'élimination de la pollution par le bruit.

programme traitant de la prévention et de l'élimination de la pollution par le bruit.

♦ ♦ ♦

RESCINDED